

Bontieur

180.

Tant plus iet vous importune par mes lettres. Et amis,  
vous m'en faites voir les marques louable. Le  
vostre grande patience et que cela ne vous rend  
chagrin. ou desourne a nous faire tremous du  
bien. de honorer les marques signales de  
vos faveurs de civilité. Vostre dernière  
Monsieur. du 13<sup>e</sup> de ce mois ne m'en donne  
encore que trop d'experience: Dont iet vous  
faite tremblement les mains. Et vostre  
tant plus oblige pour votre. Et mourir. Vre  
tremble. Et tressaffronné serviteur:  
Personne qui touche mes correspondances tres-  
tumble. Et apres avec Son Altesse. j'en  
remette confidemment la conduite. a vre.  
tres grande prudenee. Et experiance. Et ne  
manqueray pas de la supplier. tres humblement.  
la première occasion qu'elles puissent être  
ménagées. Et celles au plus pour le service  
d'icelle. Et bonne intelligence avec mes Maîtres.  
Nous vous avons aussi Monsieur. tres grandes obligations  
pour l'avancement qu'il vous a plu moyemper.  
Et procurer pour mon Neveu Wijnckelman.  
à la charge de Capitaine. Espérant qu'il ne  
manquera rien de devoir qu'il en a pour  
le service de l'Etat. contentement de Son Altesse.  
Et des recognissances. par gratiudes envers vous.  
Comme pour my. Et les miens j'en remercieray tant  
que je vive. Son coeur tam. Et constant

Et tenuz meun. Membres de cette Province. trement  
notri sun leus grieft à la tige des Doreke. Amers  
Drogges. Et Principe. qui il croient labour brete  
Rue von. Bonn. Les communiquer à Son Altesse. La ville  
faut aux ses offaires avec d'autres consulans. Enay  
encore deffout moy. Et deschutes que on deffure tant

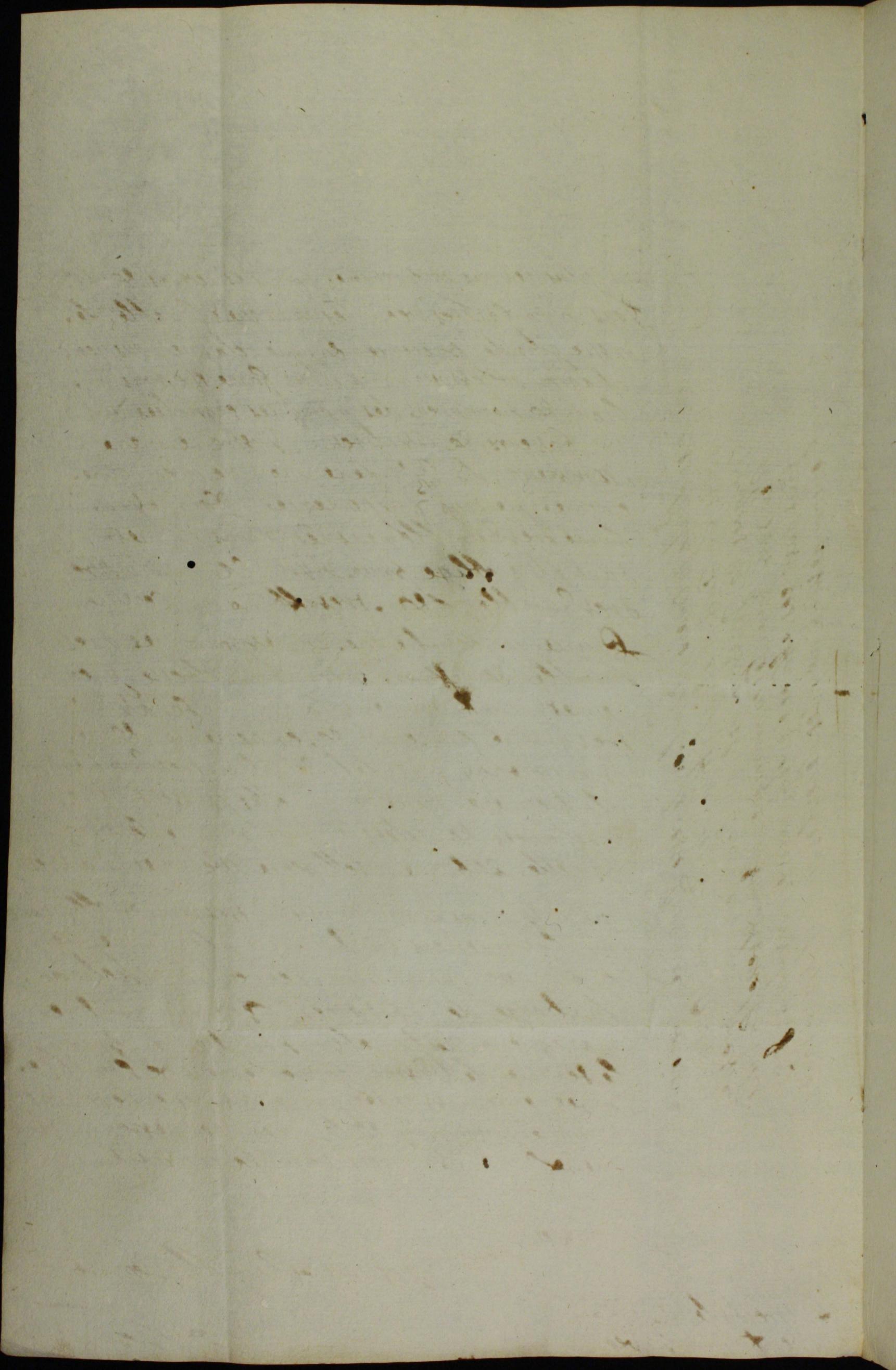
Bontieur

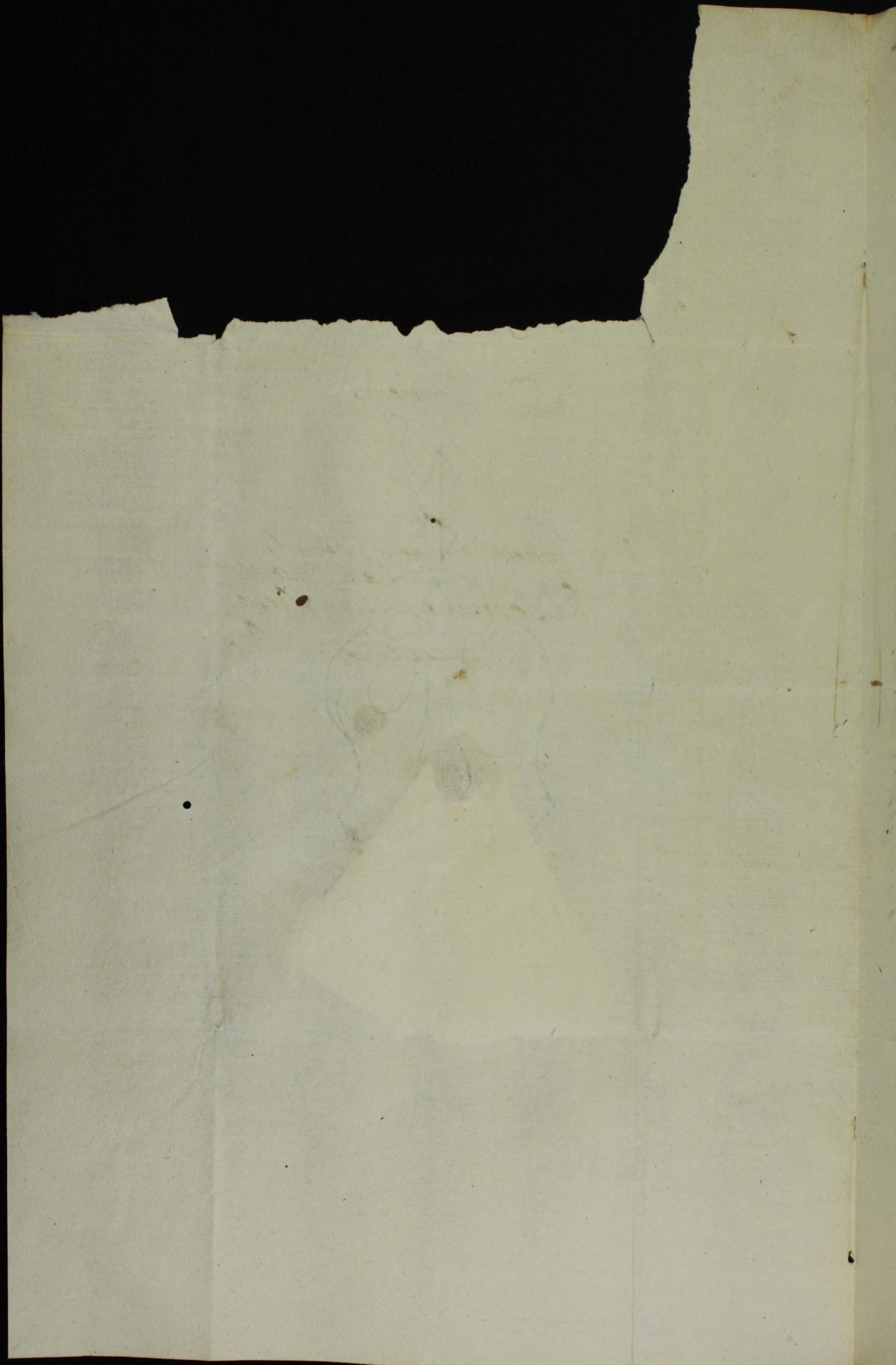
Vostre tres humble serviteur

Jacob. Bontjer

A Utrecht le 23<sup>e</sup>. de.  
Novembre 1644. J. Bontjer.

306





Monsieur

Monseigneur Huygens Chevalier  
Seigneur de Zuylichem, Conseiller  
et Secrétaire à Son Altesse  
à la Haye

